

## Calculer le montant des certificats en kWh cumac

Opération n° BAR-TH-127

Ventilation mécanique simple flux hygroréglable (France métropolitaine)

Formule à appliquer :

$1\,070 \times S + 3\,000\,000$ , où "S" est la surface chauffée du bâtiment tertiaire raccordé au réseau de chaleur.

- Surface chauffée inférieure ou égale à  $7\,500\text{ m}^2$  : 11 000 MWh cumac
- Surface chauffée supérieure à  $7\,500\text{ m}^2$  :  $1,07 \times \text{Surface m}^2 + 3\,000\text{ MWh cumac}$